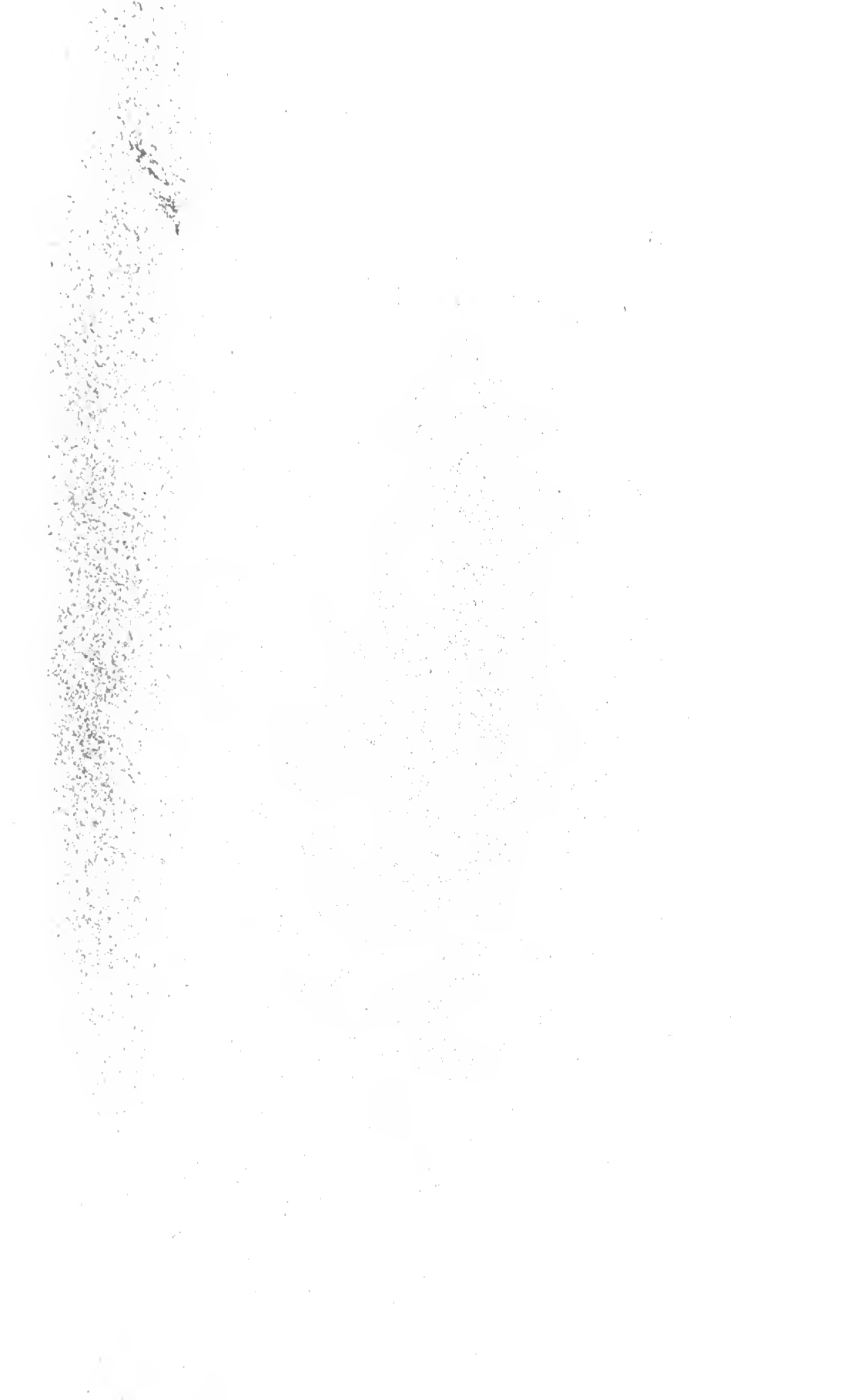




DISCOURS

PRONONCÉ.

PAR LE MINISTRE DE LA MARINE
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Le 19 Décembre 1791 ,
SUR L'ÉTAT ACTUEL DE LA COLONIE
DE SAINT-DOMINGUE.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSEIERS,

Je vous ai rendu compte des mesures prises
par le Roi pour venir au secours des habitans de
Saint-Domingue , aussitôt que leurs malheurs et
leurs dangers ont été connus de sa majesté. Ils
suffisans en eux-mêmes , sans doute , leur succès

Colonies , n°. 13.

A

dépendoit uniquement de leur célérité et de l'assurance qu'ils seroient suivis de plus importants : mais, avant de les déterminer, il a fallu connoître les véritables causes des troubles qui ont amené cette grande catastrophe. Je n'ai rien négligé pour les découvrir, parce que cette découverte pouvoit seule diriger dans l'application des moyens qui doivent en prévenir le retour.

Les uns accusent les colons d'avoir voulu se donner aux Anglais. « Depuis qu'on a détruit, » disent ils, la féodalité en France, les planteurs » ont justement redouté chez eux la destruction » d'une tyrannie plus barbare encore; et prévoyant » que la terre classique de la liberté et de l'égalité ne pouvoit protéger l'esclavage, ils veulent » rompre tous leurs liens avec elle.

On cite, à l'appui de cette accusation, des démarches inconsidérées de quelques-uns d'entre eux, des discours tenus dans un mouvement de colère par des hommes dont les passions terribles sous un ciel brûlant, sont d'autant plus faciles à s'irriter de la moindre contrariété, qu'ils sont moins accoutumés à en éprouver, moins habitués à se contraindre...

D'autres, au contraire, ne voient la cause de leurs maux que dans les écrits incendiaires répandus dans les colonies à dessein de soulever les nègres; dans les correspondances entretenues, depuis long temps, entre les gens de couleur et une société dite *de philanthropes*, fondée sur

un système destructeur , disent-ils , de toutes propriétés coloniales , et dont voici l'origine et les principes.

On conçoit sans peine que pour un peuple libre , et qui a toujours été digne de l'être , les premières jouissances qu'il devoit à ces établissemens aient été troublées par le regret de ne les devoir qu'au malheur de l'esclavage.

Cet élan d'une nation généreuse et sensible , qui l'honore d'autant plus qu'il est irréfléchi ; ce reproche , cette espèce de remords , qui n'a pas besoin d'être juste ou fondé , pour faire estimer celui qui l'éprouve , devoit affecter tous les Français ; et la manière de traiter leurs nègres , plus douce , plus humaine que celle des autres peuples , devoit en être le fruit.

C'est là que se bornèrent d'abord les effets d'un sentiment si naturel et si sage. L'esprit philosophique qui dominoit en France , plus ambitieux , crut devoir pousser plus loin la conquête , et rendre ces regrets plus productifs ; il appuya de toutes les forces du raisonnement la théorie d'un sentiment qu'il eût peut-être suffi d'éprouver.

D'après leur système , les colonies , ces possessions pour lesquelles on faisoit gémir l'humanité et fléchir les principes , n'avoient pas l'importance que la cupidité leur avoit prêtée jusqu'alors , et elles étoient ruineuses pour la Nation abusée. La possibilité de les remplacer par des possessions

plus rapprochées , sous un climat de même température , (celui de l'Afrique et des îles de la Méditerranée , par exemple) la nécessité de se détacher un jour de ces terres éloignées , habitées par des hommes dont tout faisoit prévoir et l'ingratitude et l'infidélité , etc ; tous ces motifs réunis ne firent envisager , dans cet abandon volontaire , qu'une anticipation d'événemens auxquels on devoit s'attendre , et l'avantage de s'y préparer , en ouvrant d'avance des sources d'une utilité plus durable. Nos voisins plus sages avoient fait de pareils calculs par rapport à leurs colonies du Nord de l'Amérique , pour prouver par les sommes employées à les soutenir , qu'elles leur étoient onéreuses ; mais c'étoit pour se consoler de les avoir perdues ; mais c'étoient des colonies continentales qui n'avoient de ressemblance que le nom avec les colonies de l'Archipel américain.

Cette différence ne frappa point tous les esprits ; et quand les intérêts du commerce parurent seconder l'intérêt de l'humanité , le nombre des philanthropes s'accrut de tous ceux dont la sensibilité avoit besoin pour être émue , d'autres motifs que ceux de la philanthropie.

« C'est ce système , disent les colons , dont » l'erreur et les jeux cruels ont produit les scènes » sanglantes dont nous avons été les victimes. » Suivez à la trace , disent-ils , les mouvemens

» et les effets de ce zèle prosélytique qui avoit
 » d'abord prêché l'abolition de l'esclavage et la li-
 » berté absolue des nègres, qui, modérant en-
 » suite ses prétentions pour mieux graduer ses
 » progrès, sut les borner à la suppression de la
 » traite, et qui, enfin, par une marche plus adroite
 » et plus sûre, parut avoir circonscrit son intérêt
 » au sort des gens de couleur, pour nous perdre
 » plus sûrement : croiroit-on impossible qu'un
 » système dont l'humanité semble être la base, fût
 » capable de produire des effets aussi cruels ?
 » L'histoire de ces mêmes climats ne fournit-elle
 » pas un trait dont l'analogie et la ressemblance
 » ne peut qu'honorer les philanthropes les plus
 » délicats ? N'est-ce pas au sensible et pieux LAS-
 » CAZAS que l'Amérique doit ses nègres ? N'est-
 » ce pas ce vertueux Espagnol qui, touché des
 » maux que ses concitoyens faisoient souffrir aux
 » naturels du pays, en les accablant de travaux,
 » courut en Afrique chercher des hommes qui,
 » déjà dévonés à l'esclavage, pussent, sans aggra-
 » vation de maux, et par un simple échange de
 » chaîne, sous un climat pareil à celui de leur
 » pays natal, remplacer l'Américain foible qui,
 » aussi peu fait à la fatigue qu'à l'esclavage, suc-
 »omboit également sous le poids du travail et
 » sous celui des fers ? Si ce pieux missionnaire
 » se repentit du moyen que lui suggéra son hu-
 » manité trompée, il n'en est pas moins vrai que

» pour avoir voulu sauver quelques Caraïbes qui
 » avoient survécu à tant de peines, il y dévoua
 » des milliers d'individus que la cupidité, exci-
 » tée par ces nombreux achats d'esclaves en Afri-
 » que , fit condamner à le devenir. Supposez aux
 » philanthropes modernes des intentions aussi
 » pures , il n'en sera pas moins vrai que pour
 » avoir tenté d'abolir l'esclavage des noirs , ils
 » auront réduit au désespoir , à la misère , cinq
 » ou six millions d'individus blancs , leurs con-
 » citoyens , leurs amis , leurs frères , et renversé
 » une des plus fortes colonnes de la puissance na-
 » tionale ; il n'en sera pas moins vrai qu'ils n'au-
 » roient pas même fait le bonheur de ceux qu'ils
 » avoient voulu servir ; qu'il eût fallu , pour l'opé-
 » rer , le concours de tous les états qui possèdent
 » des colonies , et que l'abolition de l'esclavage
 » devoit être l'action simultanée de toutes les
 » puissances intéressées. Sans cet accord d'action
 » et de volonté que l'on suppose si facile à ob-
 » tenir , les colonies n'ont que le choix d'un pro-
 » tecteur , et les esclaves celui d'un maître. Ces
 » derniers peuvent bien partiellement , et comme
 » ils nous l'ont trop cruellement prouvé , nous
 » égorger , nous , nos femmes , nos enfans et tous
 » ceux qui les commandent ; mais ce sera pour
 » obéir à d'autres , et sur cette espèce de galère ,
 » que de tristes destinées ont placée au milieu
 » des mers ; sur ces bancs où la philanthropie

» aveugle a conduit elle-même et fixé l'esclavage :
 » le soulèvement de la chiourme ne fera que
 » rendre son sort plus misérable».

Tels sont, Messieurs, les moyens de défense et d'attaque tour-à-tour employés par les planteurs et par leurs antagonistes. C'est sous le rapport purement administratif que j'ai dû examiner les causes, quelles qu'elles soient, qui ont amené les troubles de Saint-Domingue, afin de mettre en usage les moyens propres à les prévenir.

Quant à l'inculpation faite aux colons, d'avoir voulu se donner aux Anglais, aux Américains, je ne connois rien, je n'ai rien vu qui annonce un projet aussi coupable. D'ailleurs, comment seroient ils arrivés à cette fin, en soulevant les nègres contr'eux, en faisant piller et ravager leurs possessions ? Pourquoi, en s'offrant à une nouvelle métropole, auroient-ils voulu ne lui présenter qu'un monceau de cendres et de ruines ?... Quant au dessein de se rendre indépendans, aucun fait n'annonce de leur part un projet aussi extravagant ; et leur position, et leur foiblesse, et leur nature même, leur fait un devoir, un besoin de la dépendance.

On les a même accusés de vouloir opérer une contre-révolution. J'avoue que pour quiconque ne peut croire à la possibilité d'une contre-révolution en France, les moyens de l'opérer à 1800 lieues de la mère-patrie, paroissent encore plus

étranges, et appelleroient le ridicule sur l'accusation, si le spectacle de tant de maux pouvoit permettre d'autres sensations que des affections douloureuses.

Quant à l'accusation portée contre les partisans de la liberté des noirs, je ne puis pas dissimuler qu'elle paroît beaucoup plus fondée. Mais, quelle que soit la cause de ces désastres, par quels secours faut-il les réparer ? Par quel moyen faut-il en empêcher le retour ?

Le premier de tous et le plus utile sans doute est la connoissance de nos véritables intérêts, et de nos vrais rapports commerciaux avec les colonies, puisque l'ignorance de ces principes est la première source de tant d'erreurs et de tant de calamités.

Il faut considérer nos Colonies à sucre comme autant de manufactures établies à dix-huit cents lieues de la métropole ; et la métropole elle-même, comme une société de capitalistes qui ont fourni aux frais de cet établissement d'agriculture et d'industrie, soit pour le fonder, soit pour l'entretenir, soit pour le protéger. Tous les membres de la métropole sont actionnaires de cette importante spéculation : pour en partager les bénéfices, on n'a besoin que de naître en France ; et tous les citoyens françois, tous, oui, tous sont intéressés à sa prospérité, quoiqu'à des titres différens ; les uns comme agriculteurs et propriétaires de terres, qui, en tout ou en partie,

sont cultivées pour fournir aux besoins de ces consommateurs lointains, et qui seroient ruinés sans cet important débouché de leur denrée ; les autres, comme possesseurs de quelque genre d'industrie exercé, en tout ou en partie, pour les besoins des colons, et dont les produits seroient invendus ; les autres enfin comme commerçans, navigateurs, caboteurs, etc. ; troisième classe chargée de leur apporter les productions des deux autres. Quelque place qu'on occupe dans cette société, quelle que soit la somme et la nature d'actions qu'on y pore, depuis le cultivateur laborieux jusqu'au capitaliste oisif, depuis l'industriel manouvrier jusqu'à l'agioteur stérile, depuis le hardi spéculateur jusqu'au timide rentier ; tous, oui, tous sont intéressés au sort de ces riches établissemens ; et, comme on l'a dit encore, il n'est pas jusqu'à la calomnie qui, par eux, ne débite avec profit ses poisons.

De quelque manière qu'on les dirige ou qu'on les administre, ces établissemens conservent toujours leur caractère primitif d'entreprise formée par la métropole, dont elle seule doit recevoir le bénéfice et supporter les pertes. Dans le temps même où le Gouvernement, abusé si l'on veut, en accordoit la jouissance ou le commerce exclusif à des sociétés particulières, à des compagnies, il ne faisoit que céder à quelques-uns le droit de tous, mais à des conditions qui devoient tourner

au profit de tous. C'étoit une mine que l'État affermoit , au lieu de l'exploiter lui-même. Peut-être diminueoit-il les avantages de la grande société en faveur d'une plus petite : je ne cite cet exemple qu'afin de prouver que, même dans ces contrats exclusifs, les produits de nos Colonies ont été une entreprise à laquelle toute la Nation étoit intéressée.

Quant aux calculs des sommes que ces établissemens ont coûté , en supposant qu'ils ne fussent pas exagérés , comment apprécier, par de l'or et des chiffres , les avantages que les Européens retirent de leurs colonies ? Peut-on ne pas voir dans l'accroissement sensible de notre population , le seul signe certain de prospérité publique , signe infailible qui marque tout-à-la-fois l'abondance des denrées et le besoin de bras ? (Car les hommes naissent toujours là où les subsistances abondent, là où le travail les appelle). Ne voit-on pas que l'obligation de ne vendre ses productions qu'à des membres de la société ou de la métropole , et de n'acheter que d'eux seuls les objets de leurs besoins , forme une double source de richesses , dont la mesure est inappréciable ? Si l'on considéroit les Colonies ou comme des provinces de l'Empire , ou comme des Etats alliés, ce double monopole seroit l'impôt le plus onéreux et le plus injuste , le commerce le plus désavantageux , l'échange le plus

inégal qui ait jamais été proposé entre deux parties d'un même empire , ou entre deux empires différens. En effet, les Colonies sont obligées de n'acheter que de nous les objets de leur consommation ; et ce premier monopole nous les fait vendre à un prix bien avantageux ; elles s'obligent ensuite à ne livrer qu'à nous seuls tous leurs riches produits , et nous procurent , à un prix modique , non seulement ce qui suffit à la consommation de 25 millions d'hommes , mais encore un excédent immense que ceux-ci vendent avec bénéfice , aux nations qui n'ont pas de colonies. Et tous ces avantages s'estimeroient par une série de chiffres qui , n'exprimant que des vérités de quantité , ne peuvent s'appliquer avec succès qu'à des objets inanimés , matériellement susceptibles de retranchement ou d'addition , d'autant plus certaines , qu'elles sont plus isolées , plus abstraites , et bornées à leur unique fonction de *mesures* ; mesures dont l'application rigoureuse à la prospérité publique , aux gouvernemens , à tout ce qui tient aux hommes réunis en société , présente les résultats les plus absurdes , et qui nous expliquent , pour le dire en passant , comment les sciences les plus exactes , une fois sorties du cercle des objets auxquels elles sont applicables , deviennent , entre les mains de guides ambitieux , des signaux trompeurs qui ne servent qu'à égarer l'esprit qu'ils devoient éclairer.

Observez, Messieurs, que ces erreurs funestes donneroient nécessairement à la fortune publique une marche rétrograde : ce ne seroit plus le mouvement de cette roue de puissance qu'il faudroit modérer ; c'est son mouvement même qu'il faudroit brusquement arrêter ; c'est à l'instant qu'il faudroit condamner à la plus grande inertie ces millions de bras employés jusqu'ici à la faire mouvoir, qu'il faudroit couper tous les fils qui servent à nous amener cette immensité de richesses ; vous apprécierez, Messieurs, les terribles effets de cette subite intersection.....

C'est en considérant les Colonies sous leur véritable rapport, qu'on sent la nécessité de déterminer pour elles un régime qui diffère des lois applicables à la France entière, ou à un département, sans que cet exemple fasse même une exception. Combien l'Assemblée constituante montra de sagesse, lorsqu'elle laissa à votre décision l'admission ou le refus des représentans des Colonies, qu'on pouvoit regarder comme des représentans d'une corporation ou d'une manufacture ! Tout s'explique en les examinant sous ce rapport : en effet, à les considérer comme portion ordinaire de l'Empire seulement, les sommes immenses qu'on exige d'elles par le monopole, seroient un impôt injuste et onéreux : c'est seulement à titre de produit et d'intérêts d'avances faites pour elles, qu'on peut en tirer

autant de richesses. On comprend ainsi comment , plus elles nous fournissent de productions , plus elles s'enrichissent ; (et ce n'est pas , comme on sait , l'effet ordinaire de l'impôt) ; et comment enfin cet accroissement dans la masse de leurs fournitures , nécessitant un plus grand nombre de demandes de nos denrées , donne la mesure réciproque de la prospérité de la Colonie et de la Métropole.

Cette réciprocité d'échanges et de richesses , si avantageuse pour la France , nous fait un devoir , dans ce moment , de réparer les désastres qu'un de ces plus riches établissemens vient d'éprouver. La perte totale à Saint Domingue est estimée se monter à un capital de 5 à 600 millions , dont le revenu fournissoit au chargement annuel de cent cinquante vaisseaux ; mais cette plaie , quelque profonde qu'elle soit , se réparera par la fécondité du sol , et l'activité industrielle des colons , si l'on réunit à la fois , des secours gratuits , des secours à titre de prêt ; si le Commerce éclairé sur ses intérêts , qui se lie ici en totalité avec l'intérêt général , se prête aux malheurs des circonstances , s'il donne du temps à ses débiteurs ruinés , et s'il sait suspendre ses profits pour les rendre plus assurés et plus durables. Il en a pris l'engagement généreux dans les nombreuses adresses que ses députés ont présentées au Roi ; et je ne crains pas

de me porter pour garant de l'exactitude avec laquelle cet engagement sera rempli.

Les premiers secours les plus appropriés aux circonstances , les plus rapprochés des besoins , sont l'abandon de notre créance sur les États-unis de l'Amérique. Cette manière de se libérer convient tout-à-la-fois aux Américains et aux Colons. Les premiers peuvent , à des conditions raisonnables , fournir aux habitations ravagées les objets de la nécessité la plus urgente , tels que des bois , des vivres , des bêtes de somme , des animaux domestiques , des maisons qui , taillées dans les forêts du nord de l'Amérique , vont s'élever à l'instant , et remplacer à moins de frais les bâtimens en pierres détruits ou incendiés.

Quelle plus utile destination pour des sommes que la Nation généreuse avoit sacrifiées à procurer l'indépendance de ses alliés , et dont elle se croyoit payée avec usure par leur indépendance même ? Quel spectacle touchant pour le vrai philosophe , que celui que lui présentent les premiers biens de la liberté , réparant les maux de la licence !

Une des grandes mesures qui coûteront d'autant moins à sa majesté , qu'elles lui sont présentées par la Constitution , c'est de s'en rapporter à l'intérêt des Colons eux-mêmes pour régler les formes de distribution et répartition de ces mêmes secours à ceux qui ont souffert de l'incendie et du ravage , ainsi que le mode de contribution convenable à

établir entre ceux dont les possessions ont été épargnées.

Les mesures de prévoyance forment la seconde classe de secours , et sans doute la plus importante. A peine avoit-on connu les sources de prospérité que les Colonies ouvroient à l'Europe , que chaque puissance chercha à s'assurer la possession exclusive de ces richesses. Toutes les fortifications qu'en y établit , furent dirigées par cet esprit jaloux de conserver , et d'après un système de défense sur les côtes, pour s'opposer aux invasions du dehors. Comment en effet prémunir l'intérieur de la Colonie contre des ennemis auxquels on ne devoit pas s'attendre ? Une triste expérience vient de prouver que ce sont les plus à craindre. Elle doit nécessairement opérer quelque changement dans le premier système de fortification, qui d'ailleurs insuffisant par lui-même , peut être suppléé par des moyens plus puissans. Les fortifications qui , de loin en loin , bordent les côtes , plus effrayantes pour la terre qui les porte , que pour l'ennemi qui les évite , pourroient être avantageusement remplacées par des vaisseaux. Les premières pourroient être utilement appuyées de plusieurs petites redoutes placées plus avant dans l'intérieur , pour empêcher , en cas d'insurrection , la communication par les mornes ; ces postes de sûreté , sans danger pour la liberté , suffiroient contre la licence.

L'établissement d'une gendarmerie coloniale, mieux organisée que les anciennes milices de Saint-Domingue, composée uniquement de propriétaires dont la masse entière, à l'exemple de nos gardes nationales, seroit prête à marcher au premier signal, et dont une portion seulement feroit un service actif et régulier; ... des lois de police exécutées avec prudence et fermeté, qui s'appliqueroient à toutes les classes d'individus, aux hommes de toutes les couleurs; ... un code complet de législation, qui concilieroit à-la-fois et la confiance que l'on doit aux Colons propriétaires, administrateurs-nés de ces établissemens, et la protection due aux hommes qui cultivent, contre des traitemens d'une rigueur capricieuse, exagérée ou inutile, qui préviendrait et puniroit les révoltés, comme les abus d'autorité qui les provoquent, et qui traiteroit plus sévèrement encore l'insensé, ou plutôt le coupable qui trompe, que le malheureux abusé qu'il soulève; ... un règlement nouveau sur la manière de faire la traite, qui défende et punisse les excès de la cupidité, afin que ces tristes et malheureuses victimes de nos intérêts politiques, ne le soient plus, du moins, des intérêts particuliers, et qu'elles n'aient pas à gémir tout-à-la-fois et des rigueurs d'un sacrifice devenu nécessaire pour prévenir de plus grands maux, et des cruautés privées d'une sordide économie. Tels sont les moyens que le Roi me charge de vous

proposer , et que vous peserez dans votre sagesse. Rendons hommage à la vraie philanthropie , dont les abus seuls et les fausses applications peuvent avoir eu les conséquences funestes dont on l'accuse. C'est à la sollicitation , à la persévérance touchante de quelques amis de l'humanité en Angleterre , qu'on doit les deux derniers bills du parlement , relatifs à la traite , qui améliorent le sort des nègres , fixent le nombre que doit contenir chaque bâtiment négrier , et font la part de l'avarice , pour l'empêcher de se la faire elle-même. Un peuple dont la sensibilité naturelle avoit devancé la loi , cherchera à les surpasser encore par des lois plus douces et plus humaines. Si vous joignez aux moyens que je viens de proposer , l'envoi de troupes pour garnir ces différens points fortifiés , en combinant l'influence , funeste à la longue , d'un climat si différent du nôtre , si dangereux sur-tout , et si propre à relâcher les liens de la discipline militaire , peut-être sera-t-il utile de ne laisser les mêmes corps que deux ou trois ans au plus ; peut-être aussi que la crainte fondée de faire passer la mer à une grande partie de l'armée par ces changemens successifs et triennaux , vous déterminera à d'autres mesures que les circonstances vous présenteront.

Quant à la défense extérieure , les principales fortifications qui conviennent à des colonies , sont des escadres toujours subsistantes : nombre

de vaisseaux toujours en croisières, voila les citadelles qu'il nous importe d'employer à cet objet; elles ont l'avantage d'élever des matelots et des officiers, d'entretenir notre marine, et de faire respecter le pavillon national sur toutes les mers.

Si, au milieu de ces grands intérêts, il m'étoit permis, Messieurs, de vous parler de mon zèle, je renouvellerois ici l'assurance qu'aucune des entraves dont on cherche à l'embarrasser, ne pourra le ralentir. Les soins de l'administration la plus importante peut-être, mais à coup sûr la plus compliquée, suffiroient sans doute pour remplir tous mes momens. Observez, Messieurs, qu'elle réunit tous les genres d'intérêt, tous les autres genres d'administration, outre ceux qui lui sont propres; qu'elle embrasse dans ses détails les hommes de toutes les nations, de toutes les couleurs, de tous les préjugés, les militaires de toutes les armes; qu'elle nécessite toutes les espèces de comptabilité; qu'elle exige sur tous ces objets la vigilance la plus active et la plus soutenue. Jugez s'il est possible que l'homme chargé de cette tâche immense, et qui s'y livre tout entier, ose espérer de la remplir, s'il est sans cesse détourné de ces grands intérêts par des dénunciations multipliées et minutieuses au point de dégrader le moyen puissant et nécessaire de la dénonciation fondée. Et ne croyez

pas , Messieurs , que je veuille par-là détourner vos regards de celle qui existe contre moi : je veux seulement prémunir votre sagesse contre celles que nous attendons tous , et qui seront nombreuses sans doute , parce que notre sévère exactitude à faire exécuter les nouvelles lois et à réformer les abus qu'elles ont condamnés , ne manquera pas de susciter contre nous tous les individus qui vivoient de ces abus , et qui souffriront de ces réformes. Vous croirez sans peine , Messieurs , que ces mêmes individus seroient nos prôneurs les plus zélés , si , moins occupés de l'intérêt national que des intérêts particuliers , nous étions capables de composer avec les principes , et de ne pas envisager l'estime publique comme la seule récompense que des ministres citoyens puissent ambitionner.

B549d

76-69
Chamorro
01 Dec 75

10

[The page contains extremely faint, illegible handwriting throughout.]

ALL INFORMATION CONTAINED HEREIN IS UNCLASSIFIED

